



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 27 NOVEMBRE 2023

Nombre de conseillers : 30
- Présent(e)s : 24
- Pouvoirs : 1
- Excusé(e)s : 3
- Absent(e)s non
excusé(e)s : 2

L'an deux mil vingt-trois, le 27 Novembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 20 Novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la salle Tavernier à Sérézin du Rhône, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLELIO.

Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s :

Mmes et MM, Raymond DURAND, Maryse MERARD, Cécile SUBRA, Nicolas VARIGNY (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Patrice BERTRAND, Martine JAMES (Communay), Timotéo ABELLAN, Sandra BULLION (Marennes), Pierre BALLELIO, Sylvie CARRE, Lilian CARRAS, Pascale LUCARELLI, René MARTINEZ, Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD (Simandres), Mattia SCOTTI, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Béatrice CROISILE, Patrice LAVERLOCHERE, Bettina VOIRIN (Ternay)

Pouvoirs :

M. Arnaud DELEU (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à M. Pierre BALLELIO (St Symphorien d'Ozon)

Excusés :

M. Denis CATHEBRAS (Sérézin du Rhône)
Mme Frédérique LEPERS (Simandres)
M. Roberto POLONI (Ternay)

Absentes non excusées :

Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay)
Mme Christelle REMY (Communay)

N°2023-103-4.1.1
27/11/2023

Mise à jour du tableau des effectifs de la CCPO

Pierre BALLELIO, Président, rappelle à l'assemblée que :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

Vu la délibération n°2022-104 du conseil communautaire du 28 novembre 2022 relative à la mise à jour du tableau des effectifs ;

Vu la délibération n°2023-52 du conseil communautaire du 22 mai 2023 pour la création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ;

Vu le bureau du 13 novembre 2023 ;

Considérant qu'il convient :

- de prendre en compte les inscriptions de l'école de musique pour la rentrée 2023/2024 et l'ajustement du temps hebdomadaire du personnel en contrat à durée déterminée ;

- de créer un poste permanent d'assistant(e) de pôle et commande publique, au cadre d'emploi d'adjoint administratif (cat. C), afin d'assurer les tâches administratives et juridiques liées au pôle technique ;

- d'intégrer la création de poste susvisée votée par le conseil communautaire sur l'année 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **MODIFIE** le tableau des effectifs comme ci-dessous :

Emplois permanents

Filière	Cadre d'emploi	Cat.	Nb de postes budgétisés	Durée hebdomadaire		Nb de postes pourvus	Nb de postes vacants					
				TC	TNC							
Administrative	Attaché	A	3	3	35.00		2	1				
	Rédacteur	B	5	5	35.00		4	1				
	Adjoint administratif	C	7	7	35.00		6	1				
Technique	Ingénieur	A	2	2	35.00			2				
	Technicien	B	6	6	35.00		6					
	Agent de maîtrise	C	2	2	35.00		1	1				
	Adjoint technique	C	1	1	35.00			1				
Animation	Animateur	B	1	1	35.00		1					
Culturelle	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	1	1	35.00		1					
	Professeur d'enseignement artistique	A	1			1	12.00	1				
	Assistant d'enseignement artistique	B	14		1	20.00			1			
							1	17.00		1		
									1	15.00		1
									1	14.75		1
									1	10.00		1
									1	9.50		1
									1	7.25		1
									1	7.00		1
									1	6.00		1
									1	5.50		1
									1	3.50		1
									1	3.00		1
					2	2.50		2				
Nombre d'emplois permanents			43	29	TC	14	TNC	34	9			

Emplois non permanents

Filière	Cadre d'emploi	Cat.	Nb de postes budgétisés	Durée hebdomadaire		Nb de postes pourvus	Nb de postes vacants		
				TC	TNC				
Administrative	Attaché	A	1	1	35.00		1		
	Rédacteur	B	1	1	35.00		1		
	Adjoint administratif	C	4	4	35.00		2	2	
Technique	Ingénieur	A	4	4	35.00		1	3	
	Technicien	B	1	1	35.00			1	
	Adjoint technique	C	3	3	35.00			3	
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	B	2	2	20.00			2	
Nombre d'emplois non permanents			16	16	TC	0	TNC	3	13

- **DIT** que les crédits sont inscrits au BP de la CCPO et au budget annexe EMO 2023 au chapitre 012.

Télétransmise en Préfecture le - 5 DEC. 2023

Affichée le

Certifiée exécutoire le - 5 DEC. 2023

Pour extrait conforme au registre,

Pierre BALLELIO

Président



Belle